

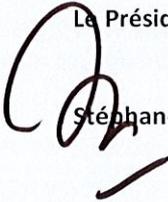
**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2024-2025  
Numéro de séance : 5  
Date de la séance : Mardi 25 mars 2025  
Date de convocation : Vendredi 14 mars 2025  
Présidence de : Stéphane Blardat, proviseur

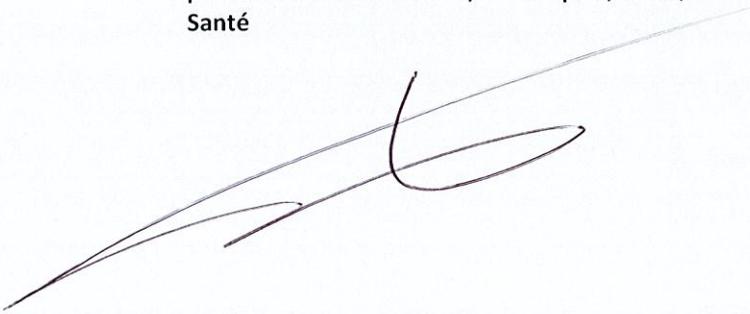
Quorum : 16  
Nombre des présents : 20  
Nombre d'absents excusés : 1  
Nombre d'absents : 9

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes
<b>I – DOMAINE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>				
• Rappel de l'ordre du jour		4		
• Adoption du Compte-rendu du CA du 30 janvier 2025		4		x
<b>II – DOMAINE FINANCIER ET MATERIEL</b>				
• Adoption du compte financier 2024		5	CA NTR 2024/25	x
• Affectation du résultat de l'exercice 2024		5	CA NTR 2024/25	x
• Décisions budgétaires modificatives		5-6	CA TR 2024/25	x
• Décisions modificatives budgétaires pour information		6	CA TR 2024/25	x
• Contrat INEO pour la maintenance des installations sécurité incendie (site principal et Zola)		6	CA TR 2024/25	x
• Avenant INEO pour la maintenance des installations de sécurité incendie (foyer résidence)		6	CA TR 2024/25	x
• Convention Orchestre des jeunes du Centre		7	CA TR 2024/25	
<b>III- DOMAINE VIE DE L'ELEVE</b>				
• Mise à jour du règlement interne du foyer-Résidence des étudiants de CPGE		8	CA TR 2024/25	x
• Mise à jour de la Charte de l'utilisateur d'internet et des réseaux (règlement intérieur du lycée)		8	CA TR 2024/25	x
• Demande d'accord de principe pour prise en charge de 600 euros (en complément de subventions) par le lycée pour séances sophrologie aux élèves et étudiants en 2025/26		8	CA NTR 2024/25	

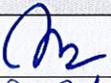
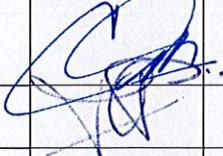
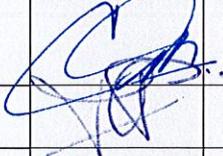
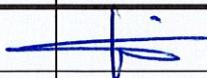
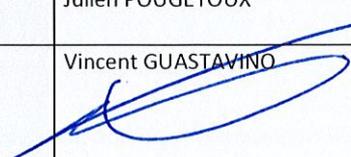
Le Président,

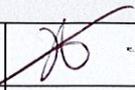
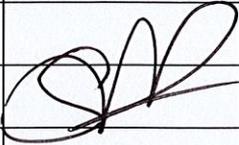
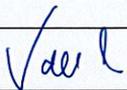
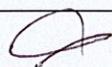
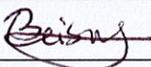
  
Stéphane Blardat

Le Secrétaire de séance,

  
Vincent Guastavino, Représentant des  
personnels administratifs, Techniques, Socio, de  
Santé

**PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du : 25/03/2025**

<i>Nature</i>	<i>NOM Prénom</i> <i>Titulaire</i>	<i>Emargement</i>	<i>NOM Prénom</i> <i>Suppléant</i>	<i>Emargement</i>
<b>10 membres de droit ou désignés</b>				
Proviseur	Stéphane BLARDAT			
Provisure adjointe	Delphine LE CORNEC			
Gestionnaire / Ag. compte.	Yannick FOURCADE			
CPE	Maryse POURRAIN			
Personnalité Qualifiée	Hervé GALTAUD			
Personnalité Qualifiée	Richard SARAH			
Représentant Ville de Tours	Antoine MARTIN			
Représentant Tours Métropole	Franck GAGNAIRE		Anne BLUTEAU	
Représent. du cons. rég.	Jean-Patrick GILLE		Betsabée HAAS	
Représent. du cons. rég.	Ambre LOUISIN			
<b>10 représentants élus des personnels de l'établissement</b>				
Pers. enseign. et d'éd.	René BEHOCARAY		Marie-Anne MULQUIN CHOMMELOUX	
Pers. enseign. et d'éd.	Laurent LEPETIT		Paola DOS SANTOS	
Pers. enseign. et d'éd.	Marie HEZARD		Fabienne CARAY	
Pers. enseign. et d'éd.	Antoine CRAPEZ		Anne MANNLEIN	
Pers. enseign. et d'éd.	Jérôme PUYBARET			
Pers. enseign. et d'éd.	Julien BOUTON			
Pers. enseign. et d'éd.	Miréia ALONSO		-	
Pers. ATOS	Jérôme LANCHAIS		François AIRIAU	
Pers. ATOS	Julien POUGETOUX		Annabelle JUIGNE	
Pers. ATOS	Vincent GUASTAVINO		Céline BARNIER	

10 représentants élus des parents d'élèves et des élèves				
Parent d'élève FCPE	Fanny RANCHIN		Isabelle RAMAGE	
Parent d'élève FCPE	Carine Mathat		David LAURENDEAU	
Parent d'élève FCPE	Jean PONS		Elodie POTTIER	
Parent d'élève PEEP	Stéphanie HUBERT-DOGAN		Nathalie SORET	
Parent d'élève PEEP	Alain FAUCHER		Blandine CHANCERELLE	
Elève	Anaé JESSET 704		Albane BENJAMIN 605	
Elève	Baptiste BOSLE 707		Selma MIMOUNI 708	
Elève	Axel BERTRAND 605		Thaïs LARCHER 609	
Elève	Pauline PETIT-MARCHAND 911		Thomas MOREAU 900	
Elève	Beisong LYU		Gaspard BRESCH 905	

Total : présents

Mme BRIGAND, proviseure-adjointe, est invitée à participer.

## I. DOMAINE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se réunit, mardi 25 mars, à 18h15, en salle des conseils du bâtiment G. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte. M. Guastavino, représentant des personnels administratifs, techniques, socio et de santé, est désigné secrétaire de séance en application du règlement des séances qui a été acté en conseil d'administration du 28 novembre 2023.

### 1.1. Le proviseur rappelle l'ordre du jour de la séance.

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 30 janvier 2025, (annexe adressée aux membres)
- Adoption du compte financier 2024 (5 annexes adressées aux membres)
- Décisions modificatives budgétaires 2025 pour information (annexe à venir)
- Décisions modificatives budgétaires 2025 pour vote (annexe à venir)
- Contrats et conventions :
  - Contrat INEO pour la maintenance des installations de sécurité incendie -site principal et annexe Zola - (annexe adressée aux membres)
  - Avenant INEO pour la maintenance des installations de sécurité incendie - foyer résidence- (annexe adressée aux membres)
- Point annulé : Sortie BCPST2 941 botanique, géographie, géologie le 20 mai
- Mise à jour du règlement interne du foyer résidence des étudiants cpge (annexe adressée aux membres)
- Mise à jour de la charte de l'utilisateur d'internet et des réseaux -du règlement intérieur du lycée (annexe adressée aux membres)
- Questions diverses

Proposition d'ajout d'une convention pour l'occupation de l'internat par l'Orchestre des jeunes du Centre en juillet 2025.

L'infirmière du lycée a transmis ce jour un point à ajouter à l'ordre du jour :

- Demande d'un accord de principe pour une prise en charge de 600 euros pour prise en charge sur le budget du lycée de séances de sophrologie à destination des élèves et étudiants pour 2025-26 en complément de subventions régionale et Maison des Cartésiens

### 1.2. Adoption du compte-rendu du CA du 30/01/2025

Suite au compte-rendu qui a été transmis aux administrateurs, le chef d'établissement demande si ces derniers ont des remarques à proposer. M. Behocaray fait la remarque qu'une abstention n'a pas été reportée, lors du vote de la convention Grand Bœuf.

<u>Résultats du vote</u>	<i>Votants : 20</i>	<i>Abstentions, nuls, blancs : 0</i>	<i>Exprimés : 0</i>	<i>Avis favorable : 20</i>	<i>Avis contraire : 0</i>
--------------------------	---------------------	--------------------------------------	---------------------	----------------------------	---------------------------

Le Conseil d'administration a adopté le compte-rendu du CA précédent.

## II. DOMAINE FINANCIER ET MATERIEL

### 2.1. Vote du Compte financier 2024

Conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil d'administration est invité à adopter le compte financier de l'exercice 2024 après présentation de celui-ci par l'ordonnateur et par l'agent comptable du lycée Descartes.

M. Fourcade présente le compte financier de l'exercice 2024. L'ensemble des éléments ayant été transmis dans le rapport d'accompagnement joint à la convocation, Monsieur Fourcade expose une synthèse des éléments marquants de l'année écoulée.

Les recettes constatées en 2024 s'établissent à 2 180 026,30 €, en diminution de 42 % par rapport à 2023. Les dépenses constatées en 2024 sont de 2 061 570,39 €, en diminution de 12% par rapport à 2023.

L'exercice 2024 s'est conclu sur un excédent de 139 462,83 € et une capacité d'autofinancement de 160 757,05 €.

Les faits les plus marquants sur l'exercice 2024 sont :

- 1 435 206,22 € de recettes pour des opérations de sorties d'inventaire non reconduites en 2024
- Changement d'outil et de règles comptables : - 288 005 € de recettes
  - o Bourses nationales
  - o Transfert entre services
  - o Régularisations et apurements
- Une augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire (+ 94 343 € de recettes).

Au niveau des dépenses, éléments les plus significatifs sont les suivants :

- Changement d'outil et de règles comptables : - 315 683 €
  - o Bourses nationales
  - o Transfert entre services
- Viabilisation lycée : diminution des dépenses de 94 515 € ;
- Augmentation des dépenses pédagogiques de 46 979 € ;
- Réalisation de travaux de peinture / signalétique, en hausse de + 78 054 €.

Le fonds de roulement au 31 décembre 2024 s'établit à 649 921,86 € en augmentation de 27 %. Il représente 118 jours de fonctionnement du lycée.

Le contexte général 2024 a été plus favorable. Les dépenses d'énergie ont fortement baissé, les dépenses de denrées alimentaires se sont stabilisées malgré une hausse des effectifs et une augmentation significative de la proportion de produits bio.

La situation financière du lycée reste donc saine et son autonomie financière très satisfaisante pour envisager de financer des projets en 2025.

À l'issue de la présentation, M. Bouton s'interroge sur la diminution des dépenses et exprime une préoccupation concernant la taille du Fonds de Roulement. M. Fourcade lui répond que cette baisse s'explique notamment par plusieurs facteurs : la généralisation progressive de l'éclairage LED, une surveillance renforcée pendant les vacances, le raccordement au réseau de chaleur urbain, le recours à un groupement d'achat pour le gaz et l'électricité, ainsi que la passation de nouveaux marchés pour les denrées alimentaires, limitant ainsi l'impact de l'inflation.

M. le Proviseur adresse ses remerciements à l'équipe de maintenance pour le remplacement des éclairages par des pavés LED, précisant l'objectif de parvenir à un éclairage 100 % LED d'ici fin 2025.

M. Behocaray attire l'attention sur l'augmentation de la ligne budgétaire consacrée aux frais de sécurité. M. Fourcade précise que cela résulte principalement de l'achat de nombreux canons de serrures permettant une sortie sans clé d'un côté, ainsi que d'opérations réalisées sur les équipements de désenfumage.

M. le Proviseur remercie également le Secrétaire Général pour la clarté de sa présentation budgétaire et pour la vigilance portée à de nombreux sujets, tels que les contrats et la restauration.

Enfin, M. Lepetit demande le rétablissement de la presse spécialisée en salle des professeurs. M. Blardat rappelle que l'accès à Média Presse est toujours possible directement via l'ENT.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants :20</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs :0</b>	<b>Exprimés :20</b>	<b>Avis favorable :20</b>	<b>Avis contraire :0</b>
----------------------------------	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

Arrivée d'une 21<sup>ème</sup> personne

**Acte NTR du CA 2024/2025 -du Conseil d'administration : vote du compte financier 2024**

**2.2. Affectation du résultat de l'exercice 2024.**

Après l'adoption du compte financier de l'exercice 2024, le conseil d'administration doit approuver l'affectation du résultat de l'exercice.

Au lycée Descartes depuis 2013 (mise en place du nouveau cadre budgétaire et comptable), le résultat de l'exercice est intégralement affecté à un compte de réserves unique. Il est donc proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2024 (+ 139 462,83 euros) sur le compte de réserves unique 106810.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants :21</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs :0</b>	<b>Exprimés :21</b>	<b>Avis favorable :21</b>	<b>Avis contraire :0</b>
----------------------------------	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte NTR du CA 2023/2024 -du Conseil d'administration : Affectation du résultat de l'exercice 2024**

**2.3 Décisions Budgétaires Modificatives (DBM)**

M. Fourcade présente ensuite la décision budgétaire modificative pour vote qui est soumise au vote. Elle prévoit un prélèvement de **110 000** euros pour :

- Des travaux de peinture au bâtiment ;
- La rénovation des sanitaires du C 2<sup>ème</sup> ;
- Des équipements en cuisine ;
- Le remplacement des fenêtres des labos du F 1<sup>er</sup> ;
- L'aménagement de la cour d'honneur.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants :21</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs :0</b>	<b>Exprimés :21</b>	<b>Avis favorable :21</b>	<b>Avis contraire :0</b>
----------------------------------	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Décision Budgétaire Modificative n°7**

**2.4 Décisions modificatives budgétaires pour information**

M. Fourcade présente, pour information, les décisions budgétaires modificatives n°1 à 6, pour un montant total de + 37 607,32 €. Il s'agit principalement de l'intégration des reliquats 2024 et l'intégration ou l'ajustement des projets de voyages pour l'année 2025.

**2.5 Contrat avec INEO CENTRE pour la maintenance des installations sécurité incendie et désenfumage – site principal du lycée et annexe Zola**

Un contrat est à signer par le chef d'établissement pour la maintenance des installation sécurité incendie et désenfumage pour le site principal du lycée et l'annexe Zola.

Ce contrat est prévu pour une durée de 12 mois.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants :21</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs :0</b>	<b>Exprimés :21</b>	<b>Avis favorable :21</b>	<b>Avis contraire :0</b>
----------------------------------	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Contrat avec INEO CENTRE pour la maintenance des installations sécurité incendie et désenfumage – site principal du lycée et annexe Zola**

## **2.6 Contrat avec INEO CENTRE pour la maintenance des installations sécurité incendie et désenfumage – Internat**

Un contrat est à signer par le chef d'établissement pour la maintenance des installation sécurité incendie et désenfumage pour le site de l'internat.

Ce contrat est prévu pour une durée de 12 mois.

<b><u>Résultats</u></b> <b><u>du</u></b> <b><u>vote</u></b>	<b>Votants :21</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs :0</b>	<b>Exprimés :21</b>	<b>Avis favorable :21</b>	<b>Avis contraire :0</b>
---	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Contrat avec INEO CENTRE pour la maintenance des installations sécurité incendie et désenfumage – site de l'internat**

## **2.7 Convention d'utilisation du foyer résidence des prépas par l'Orchestre des Jeunes du Centre**

Une convention est à signer par le chef d'établissement pour l'occupation du foyer résidence des prépas du 14 au 27 juillet 2025 par l'Orchestre des Jeunes du Centre.

<b><u>Résultats</u></b> <b><u>du</u></b> <b><u>vote</u></b>	<b>Votants :21</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs :0</b>	<b>Exprimés :21</b>	<b>Avis favorable :21</b>	<b>Avis contraire :0</b>
---	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Convention d'utilisation du foyer résidence des prépas par l'orchestre des jeunes du centre**

### III. DOMAINE VIE DE L'ÉLÈVE

#### 3.1 Mise à jour du règlement interne du foyer-résidence des étudiants de CPGE

M. le proviseur rappelle les modifications transmises aux membres de ce règlement.

L'étudiante PETIT—MARCHAND Pauline propose une modification au point 6.7 : au lieu « car la chambre n'est jamais un lieu privé » elle propose « la chambre est un lieu partagé »

Une modification est apportée au point 6.5 du règlement, précisant que « l'élève est responsable de SES biens ». Par ailleurs, l'expression « lever à 7h » est supprimée.

M. le Proviseur indique que ces ajustements entrent en vigueur immédiatement, et seront communiqués aux élèves par mail ainsi que publiés sur le site du lycée.

Un représentant des élèves s'interroge sur l'ajout concernant l'interdiction des relations sexuelles, demandant si cela signifiait qu'elles étaient auparavant autorisées. M. Blardat précise qu'il lui paraît important de clarifier explicitement les règles de vie au sein du Foyer Résidence.

Décision :

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants :21</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs :0</b>	<b>Exprimés :21</b>	<b>Avis favorable :21</b>	<b>Avis contraire :0</b>
----------------------------------	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Mise à jour du règlement interne du foyer-résidence des étudiants de CPGE**

#### 3.2 Mise à jour de la charte de l'utilisateur d'internet et des réseaux (règlement intérieur du lycée)

M. le proviseur rappelle les modifications transmises aux membres au point 2.1.

Une représentante des élèves interroge sur l'absence d'une consigne systématique demandant aux élèves de déposer leurs téléphones lors des contrôles. Un étudiant souhaite également connaître les dispositifs mis en place pour prévenir les fraudes lors des concours. M. le Proviseur indique que, pour ces épreuves, la surveillance est renforcée, avec quatre surveillants pour vingt candidats par salle, afin de garantir des conditions d'examen sécurisées.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants :21</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs :0</b>	<b>Exprimés :21</b>	<b>Avis favorable :21</b>	<b>Avis contraire :0</b>
----------------------------------	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Mise à jour de la charte de l'utilisateur d'internet et des réseaux**

#### 3.3 Question diverse : Projet de séances de sophrologie pour les élèves et étudiants pour 2025/2026-prise en charge de 600 euros par le lycée.

Les infirmières de l'établissements souhaitent proposer des séances de sophrologie à destination des élèves et étudiants pour l'année scolaire prochaine. Elles préparent le montage du dossier financier. 2500 euros seraient pris en charge par la Région, une partie également par la Maison des Cartésiens. Il resterait la somme de 600 euros à prendre en charge par le lycée. Elles demandent un accord de principe pour cette participation du lycée.

Les parents d'élèves demandent combien de séances sont prévues par an. M. Blardat explique qu'il va demander des données chiffrées aux infirmières sur le nombre de séances et le nombre d'élèves accueillis.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants : 21</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs : 2</b>	<b>Exprimés :19</b>	<b>Avis favorable : 19</b>	<b>Avis contraire :</b>
----------------------------------	-------------------------	--	---------------------	--------------------------------	-----------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte NTR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : projet de séances de sophrologie pour les élèves et étudiants pour 2025/26 – prise en charge de 600 euros par le lycée**

M. le Proviseur présente un point d'information relatif aux résultats du Concours Général et d'autres concours. Il indique que 17 élèves sur 50 ont été sélectionnés à l'épreuve de Mathématiques et que 48 élèves ont participé au concours Kangourou, dont les résultats sont attendus prochainement. En arts plastiques, 6 élèves sont sélectionnés pour la phase finale à Paris.

M. Blardat informe avoir renouvelé auprès de M. le Recteur la demande d'ouverture d'une troisième classe de MPSI. M. Behocaray exprime son opposition à cette perspective, soulignant les conséquences importantes que cela pourrait avoir, tant pour les autres lycées de l'Académie que pour les autres filières de l'établissement. M. le Proviseur rappelle de son côté que les demandes d'intégration en première année de classes préparatoires ont connu une augmentation de 30 %.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.*